
**TROTTINETTES EN LIBRE-SERVICE : LA VILLE DE LYON FAIT LE
CHOIX DE CONSERVER UN OPÉRATEUR UNIQUE POUR GARANTIR
UN SERVICE DE MEILLEURE QUALITÉ ET MIEUX RÉGULÉ**

En mars 2023, suite à un appel à projets, la Ville de Lyon accordait une autorisation d'occupation du domaine public jusqu'en 2027 à deux opérateurs de location de trottinettes en libre-service : Dott et TIER Mobility. Suite à la fusion annoncée des deux sociétés, l'union des services aux usagers a eu lieu fin novembre. A partir du 1^{er} janvier 2025, une flotte de 3 500 trottinettes en libre-service sera disponible sur l'application Dott. Objectif pour la municipalité : assurer un très bon niveau de service, tout en garantissant une meilleure régulation de l'espace public.

Il y a quelques mois, les deux sociétés, Dott et TIER Mobility, spécialistes de la micro-mobilité, ont annoncé leur fusion. Alors que la bascule vers l'application mobile Dott a eu lieu fin novembre, la fusion juridique interviendra en 2025, selon un calendrier décidé par les sociétés.

Pour les utilisateurs lyonnais, peu de changement : **soucieuse d'assurer une meilleure régulation de l'espace public et un meilleur service global, la Ville de Lyon a souhaité conserver pour opérateur unique la société Dott.**

La flotte jusqu'ici opérée par TIER sera donc reprise par l'entreprise de la micro-mobilité pour être « ré-habillée ». Dès janvier 2025, 3 500 engins au total seront ainsi disponibles sur l'espace public lyonnais au lieu des 4 000 aujourd'hui en circulation. Pour les utilisateurs, aucune démarche particulière n'est requise. Ils ont été automatiquement redirigés vers la nouvelle et unique application disponible.

« Notre priorité est d'assurer une meilleure régulation de l'espace public et un très bon niveau de service de la micro-mobilité. En réduisant légèrement le nombre de trottinettes et en nous appuyant sur un opérateur unique, Dott, nous comptons atteindre ces objectifs pour un meilleur cadre de vie pour les Lyonnaises et Lyonnais. » **Valentin LUNGENSTRASS, Adjoint au Maire de Lyon délégué aux Mobilités, à la Logistique urbaine et aux Espaces Publics.**

A noter que la Ville de Lyon se réserve la possibilité de lancer un nouvel appel à projets, si elle considère que le niveau de service aux Lyonnaises et Lyonnais l'exige.